

ORDRE DU JOUR du lundi 26 septembre à 20h00

En mairie

- ▶ POINT de SEANCE n°1 : Avenant point de médiation numérique
- ▶ POINT de SEANCE n° 2 : Approbation du programme de l'opération Îlot Mairie- Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre- constitution du jury de concours- fixation des indemnités des candidats admis à concourir pour le projet
- ▶ POINT de SEANCE n° 3 : Sobriété énergétique
- ▶ POINT de SEANCE n° 4 : Convention OPERA
- ▶ POINT de SEANCE n° 5 : Avenant Famille Rurale
- ▶ POINT de SEANCE n° 6 : Convention CDG sur le harcèlement
- ▶ POINT de SEANCE n° 7 : Création d'un poste administratif
- ▶ POINT de SEANCE n° 8 : Autorisation d'absence
- ▶ POINT de SEANCE n° 9 : Examen et approbation de la convention avec l'OGEC pour l'année 2021-2022 – Mise à disposition du personnel
- ▶ POINT de SEANCE n° 10 : Examen et approbation de la convention avec l'OGEC– Mise à disposition du personnel
- ▶ POINT de SEANCE n° 11 : Arrêt de l'occupation du gîte
- ▶ QUESTIONS DIVERSES
- ▶ AGENDA

Affiché le 21 septembre 2022

Le Maire,



R. GUYOT